

Réunion du 17 octobre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL

Procuration(s) :

Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CD/2016/102 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Proposition d'approbation d'une charte d'engagement
réciproque à conclure entre le Rectorat de l'Académie de
Strasbourg et le Département du Bas-Rhin**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- adopte le guide méthodologique d'intervention technique des agents des collèges, joint à la présente délibération,
- approuve les termes du projet de charte d'engagement réciproque sur le thème "Le respect au sens propre dans nos collèges" entre le Rectorat de l'Académie de Strasbourg et le Département jointe à la présente délibération,
- autorise son président à signer cette charte.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161017-lmc1103613-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 21/10/16